

Date de génération de ce justificatif : 22/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI Michèle – Constitution de société

Référence : L027500

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 18 octobre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

CAP CODE- Société d'avocats 13 rue de Châtillon – BP 60435 35004 Rennes Cedex capcode.eu Avis de constitution Suivant acte signé électroniquement le 7 octobre 2024 , il a été constitué la société suivante : Dénomination : SCI Michèle. Forme : Société civile immobilière. Siège : 30 Place François Duine – 35440 Guipel. Objet : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles ou droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, quel que soit le mode d'acquisition, et plus généralement, la propriété, l'administration et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en société. Durée : 99 ans. Capital : 1 000 euros divisé en 1 000 parts sociales de 1 euro de valeur nominale chacune, intégralement souscrites et libérées sur appel de fonds de la gérance. Apport en numéraire : 1 000 euros. Gérant :M. Olivier PONDEMER, né le 30 octobre 1985 à Rennes et demeurant 1 rue de la Cressonnière – 35760 Saint-Grégoire. Cession de parts : Toute opération, autre que les cessions entre associés, ayant pour but ou pour résultat le transfert entre personnes existantes, physiques ou morales – y compris entre ascendants et descendants lorsque le cessionnaire n'est pas déjà lui-même associé – de la propriété d'une ou plusieurs parts sociales est soumise à l'agrément de tous les associés. Les cessions de parts sociales entre associés sont libres. Immatriculation au Greffe de Rennes. Pour insertion, le gérant.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
